Novembre 2014 - n°2

Mariol INFOS

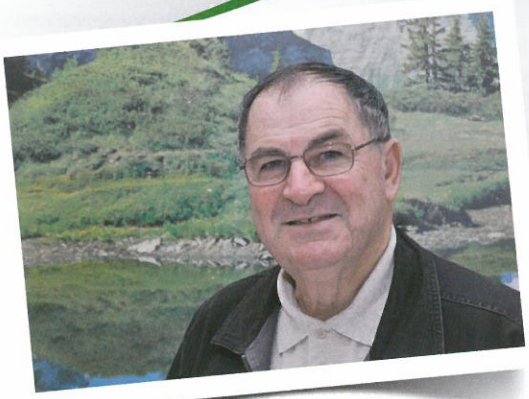

C'est un réel plaisir de vous offrir notre seconde lettre d'informations municipales dans laquelle vous trouverez un résumé des actions conduites durant ces 3 derniers mois.
Celles-ci s'inscrivent toujours dans un vrai désir de proximité et de service à la population, tout en restant bien sûr dans le respect des réglementations en vigueur.

Servir nos concitoyens. Telle est la mission de Saindou et Grégory nos agents communaux. Aussi nous leur avons demandé de vous parler de leur travail, et de vous dire comment, bien souvent dans l'ombre, ils oeuvrent au quotidien pour notre bien commun.

Enfin, en prémices au bulletin municipal, nos associations vous rendront compte de leurs activités récentes, histoire si besoin était, de prouver leur dynamisme et leur dévouement, à une époque où le bénévolat ne fait plus recette.

Toujours à votre disposition, il ne me reste qu'à vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

A la question : «Pourquoi Mariol est-il l'aussi joli petit bourg que l'on connaît ?», *les réponses pourraient être multiples*

Sans doute à cause de sa situation, niché dans la vallée du Darot, aux pieds des contreforts de la montagne bourbonnaise diront les uns. A cause de son patrimoine, de son château, de son église diront les autres. A cause encore des efforts conjugués de ses habitants pour le rendre esthétiquement attrayant renchériront certains.

Autant de réponses autant de vérités.

Mais entre nous, ne pourrait-on pas répondre aussi que nos deux agents communaux, Saindou et Grégory, de par leur travail quotidien, ne sont certainement pas étrangers au charme qu'offre notre commune.
Trop humbles l'un comme l'autre, il nous a fallu les supplier pour qu'ils acceptent de vous parler un peu d'eux, de leur parcours et surtout de leur travail dont la finalité première, ne l'oublions pas, et d'œuvrer pour que l'ensemble de nos concitoyens se sente toujours mieux à Mariol.

« Effectif complet, désolé… »

Le premier contact de Saindou avec Mariol se fit en septembre 2010, entre l'ancien et le nouveau cimetière. Souvenez-vous, la démolition du mur et la sécurisation de celui-ci, c'était lui, au travers de sa participation à un chantier d'insertion.
Il aura fallu une panne de bétonnière pour qu'une rencontre déterminante se fasse. Celle qui permit à Saindou de croiser le couple mythique que personne à Mariol n'a oublié : Paul et son inséparable « Nénesse ».
Déjà déterminé, notre Saindou n'hésita pas une seconde à proposer ses services à celui des deux qui semblait être le chef. Lequel lui opposa une fin de non-recevoir, au motif que l'effectif communal était complet.
Qu'à cela ne tienne ! La requête était de nouveau déposée quelques jours plus tard auprès de l'exécutif du moment en personne, lequel l'invita à laisser en Mairie son CV. Ainsi, il pu exprimer très officiellement que fort d'un CAP espaces verts, d'un BAC Pro Services en Milieu Rural et de quelques connaissances en mécanique, son souhait était de mettre ses compétences au service de la commune. Et pourquoi pas le plus tôt possible, puisque sa formation exigeait de lui qu'il fasse un stage.

Brève absence de nouvelles, puis coup de fil de la mairie et entretien.
Accord pour un stage de 3 semaines, signature d'un contrat CAE de 6 mois renouvelé pour un an, puis CDI et titularisation.

suite page suivante…

Ainsi, une grande dose de volonté et d'acharnement et quelques bons conseils prodigués par « maître Paul », avaient réussi à faire de Saindou l'employé communal que nvous connaissons tous.
Quand à Grégory, son parcours, bien que différent, lui permit de nous rejoindre par le biais d'un « contrat avenir » signé avec la municipalité en avril 2013. Titulaire d'une qualification en maçonnerie, il seconde Saindou, et jusqu'en 2016, sous la responsabilité de celui-ci, découvre les différentes facettes du métier d'agent technique communal.

« Action, réaction... »

Que ce soit pour l'un ou pour l'autre , les journées sont en général toujours bien remplies, et les travaux à réaliser divers et variés, en fonction des urgences, des saisons et des nécessités du jour. C'est selon eux ce qui fait le charme du métier.

Ainsi, chaque journée débute selon un rite immuable, avec pour objectif offrir aux mariolais un cadre de vie visuellement agréable.
Mission quotidienne de nos agents : s'assurer de la propreté du point tri situé à proximité du cimetière, et vider chacune des poubelles que compte le bourg.
Puis, selon les besoins du personnel administratif ou des élus, distribution des éventuels plis ou courriers aux quatre coins de la commune, ce qui permet à Saindou, en fonction du circuit du jour, de garder en permanence un œil à l'affût de toute anomalie ou situation qui nécessiterait son intervention.

C'est ce qu'on appelle faire d'une pierre deux coups !

Se succèdent alors, et parfois même se bousculent, tout au long de la journée, différentes activités dictées par les besoins du moment, l'époque de l'année ou les ordres émanant du « pouvoir exécutif »

Ainsi par exemple, seuls ou à deux, Saindou et Grégory vont devoir s'occuper de la voirie communale. Ici un trou à reboucher dans le chemin du Marant, là un fossé à curer rue de la Corre, ailleurs encore un accotement à faucher, et de temps à autre un panneau de signalisation à installer dans telle ou telle rue de la commune qui devient en sens unique.
Si cette dernière attribution est essentiellement dévolue à Saindou, cela ne l'empêche pas de donner à Grégory les directives nécessaires à l'entretien des espaces verts, qu'il s'agisse de tontes, de tailles ou de plantations diverses.

Il semble que ce soit son domaine de prédilection.
Également dans leurs attributions, la gestion des bâtiments communaux, tant au niveau de l'entretien quotidien que des réparations courantes.

Dès lors, les lavabos bouchés où les ampoules grillées de l'école n'ont qu'à bien se tenir...tout comme les volatiles qui semblent prendre un malin plaisir à souiller l'église de leurs inesthétiques déjections !
Puis par moment c'est le cimetière qui appelle Grégory, réclamant en urgence un désherbage de ses allées. Alors qu'au même moment le tracteur supplie Saindou de venir lui faire sa vidange.
Car en dehors des pannes relevant d'une haute technicité, nos deux agents ont à cœur d'entretenir l'ensemble du parc matériel communal. On ne plaisante pas avec le bien public, et selon eux, quand on est responsable on l'est jusqu'au bout !

Enfin, de façon plus anecdotique, c'est aussi à eux que reviennent les opérations de déneigement quand par hasard Mariol se réveille sous un blanc manteau, ou l'installation du bureau de vote quand la république appelle ses électeurs.

Saindou aime à dire qu'avec le temps les missions évoluent.
Certaines s'imposent de façon nouvelle alors que d'autres disparaissent.
Ainsi, finie la surveillance quotidienne des réservoirs et la chloration de l'eau...fini l'entretien du réseau et la réparation des fuites...fini le relevé des compteurs d'eau.
Comme disent les optimistes, « il faut savoir vivre avec son temps »

Une seule chose n'est pas prête de changer, c'est que Saindou et Grégory n'inscrivent leur action que dans une seule perspective : rester au service de la population et tout faire -dans la mesure du possible- pour lui donner satisfaction et maintenir chez elle la fierté d'être « de Mariol ».

« Le chant des oiseaux... »

Quand on demande à l'un et à l'autre ce qui leur plaît dans leur métier, ils n'hésitent pas une seconde.

C'est le contact avec les gens, avec vous. C'est le plaisir de prendre le temps de vous satisfaire, de vous croiser, de vous connaître.
C'est le plaisir de se dire que modestement, chacun avec ses qualités et ses défauts, avec ses compétences et ses lacunes, mais toujours de tout leur cœur, ils oeuvrent pour que notre commune soit belle et accueillante.

Comment passer sous silence cette petite étincelle qui s'allume dans les yeux de Saindou quand il avoue presque honteusement que son bonheur à lui est de profiter du spectacle offert par la brume qui se lève, par le lapin qui détale, par le chant des oiseaux alors qu'au volant de son tracteur il s'attaque pour la journée aux bas-côtés de la route de Busset ?

Ce plaisir simple en appelle un autre tout aussi simple.
Celui de leur dire à tous les deux un grand merci.

Il y en aura toujours pour dire qu'il « faudrait faire... ».

Eux ils font !

Les biens communaux
sont votre propriété et n'ont pas vocation
à devenir ce que seule la municipalité
veut bien en faire.
Aussi nous avons besoin
de votre avis.

Pour les raisons que vous connaissez,
le stade Claude Lafaye a été totalement déséquipé
et aujourd'hui nous nous posons la question de son devenir.
Alors si vous avez des idées, n'hésitez pas à venir en faire part à la Mairie.
C'est ensemble que nous construirons !

Depuis notre dernière parution, 3 mois se sont écoulés. 3 mois durant lesquels nous avons essayé de répondre au plus près aux exigences de la gestion de notre commune. Au rythme de multiples réunions, de concertations enrichissantes et de nombreux et divers rendez-vous, la municipalité a fait de son mieux pour prendre les bonnes décisions....

Contraints de rester succincts dans la présentation des actions communales, Monsieur le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale restent bien entendu à votre disposition pour vous apporter tous les éclaircissements voulus. Soit sur rendez-vous soit lors de la permanence du samedi matin où ils auront toujours plaisir à vous recevoir.

Assainissement

■ Les Audins :
Pose d'un collecteur d'eaux usées sur 410 ml avec répartition de 14 tabourets de branchement. Installation de 160 ml de canalisation et d'un poste de refoulement.

■ Route des Charmes :
Faute de caniveaux, réalisation de l'aménagement du réseau pluvial d'une partie du trottoir et recouvrement de celui-ci en sablon.

■ Chemin des Plans :
Décision en fin d'année par VVA de l'inscription ou non des travaux d'assainissement au budget. Etude de la commission voirie sur l'enfouissement éventuel des réseaux aériens du Chemin des Plans, ainsi que de la route des Guillemottes.

Réseau alimentation eau potable

■ Rue des Pressoirs :
Remplacement de la conduite d'eau prévue par le SIVOM.
Etude de la commission voirie sur la réfection du réseau pluvial, et interrogation de VVA à ce sujet.

Voirie

■ Les Audins :
Par souci d'économie, absence de revêtement de chaussée provisoire suite aux travaux d'assainissement.
La couche de roulement sera laissée en GNT 0/31,5 dans l'attente de l'enfouissement des réseaux aériens dont la réalisation devrait débuter vers la mi-novembre. Les réfections de voirie se feront après réception et validation des tests réseaux par VVA.

■ Chemin des Trois Croix :
Etude de la réfection d'une portion allant de la rue de la Randière jusqu'au château d'eau. Un devis d'Eiffage prévoit un montant de 29.648,00 euros HT, soit 35.577,60 euros TTC.
La commission voirie n'envisage pas l'enfouissement des réseaux.

■ Rue des 4 chemins :
Etude en cours pour mise à niveau de l'ensemble de la voirie.
Prévision de la réfection du tablier du pont (poutre métal et briques), mais après deux expertises une consolidation plus complète des structures semble devoir être envisagée.
Etude par la commission voirie de la continuité du revêtement routier jusqu'à la rue des Guillemottes au niveau de la montée du cimetière. (Les frais pourraient être intégrés au Contrat d'Aménagement du Bourg).

■ Route de la Maison Blanche :
Consultation du Conseil Général pour des travaux de mise en sécurité de cette voie, empruntée matin et soir par des collégiens et lycéens se rendant à l'arrêt de bus.

Eclairage public

■ Impasse du creux du loup, les Ferrés , chemin des Peirettes :
Remplacement des armoires éclairage à commande actuellement manuelle par des armoires avec horloges automatiques prévu en fin d'année.

■ Angle chemin des Peirettes et rue Principale, impasse du creux du Loup, les Ferrés, les Pinots, impasse des Saules, les Grangeons :
Installation de lampadaires.

■ Les Audins :
Contacts avec SDE03 et ERDF sur la possibilité d'enfouissement des lignes aériennes. Travaux prévus courant novembre.

Gestion du personnel

■ Personnel administratif et d'entretien :
Modification d'horaires et changement de catégories de certains agents pour répondre au mieux aux besoins du service.

■ Personnel d'animation : Financement de la formation BAFA d'un agent.

Ecole

Suite à des études et travaux coûteux devant permettre une entrée et sortie des élèves par la rue de la Randière, retour à l'organisation d'origine, à la demande d'une majorité de parents d'élèves inquiète pour la sécurité de leurs enfants.

Bâtiments communaux

■ Eglise :
Nettoyage du clocher par l'employé communal, le Maire et quelques conseillers municipaux.
A noter que cette opération a permis l'économie de 12.000 euros TTC, montant demandé par une entreprise spécialisée.

Vie publique

Participation des trois délégués titulaires aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014. Ont été élus sénateurs du département de l'Allier, Messieurs Dériot et Malhuret.

Persuadés que Mariol ne serait rien sans ses associations, nous avons tenu à leur consacrer une page afin qu'elles puissent vivre à vos yeux, comme elles font vivre notre commune... Elles sont l'indispensable lien qui nous permet de nous retrouver, pour notre plus grand plaisir.

A Mariol, çà bouge !!!

Lors de notre première publication, la municipalité, associée à « Atouts Loisirs », venait d'organiser dans l'urgence le traditionnel vide grenier. Depuis ce 21 juin, les différentes associations mariolaises ont multiplié les activités.

Malgré un nombre d'étals réduit pour ce vide grenier un peu particulier, la population de notre village et des alentours, a pu se retrouver dans une ambiance des plus conviviales autour de la buvette, et même dénicher l'objet rare auprès d'exposants en définitive très satisfaits de cette journée.
Le bénéfice de cette manifestation, de l'ordre de 320 euros, a été intégralement reversé au CCAS pour l'organisation de son repas de fin d'année.

Parions que la prochaine édition, organisée par la toute jeune association « *Comité d'Animation de Mariol* », sera un succès.

Quelques jours plus tard, toujours soutenue par la Mairie, notre école a pu organiser sa kermesse annuelle.
En cette fin d'après-midi du 1er juillet, de nombreuses activités, organisées par des parents et quelques élus, ont permis aux enfants de clôturer cette année scolaire de façon ludique et dans une franche bonne humeur.
Pour clore cette soirée, Frédéric Masson, notre illusionniste local, a offert à tous, avec le talent qu'on lui connaît, un extraordinaire spectacle de magie, auquel petits et grands ont pu participer.

Durant l'été, suite à la défection du Comité des Fêtes et après de nombreuses péripéties, Antoine Delgado, entouré, soutenu et encouragé par de nombreux mariolaises et mariolais, a créé une nouvelle association : le Comité d'Animation de Mariol.

Soyons assurés que lui même et son équipe n'ont qu'un objectif :

continuer d'animer Mariol et nous offrir de nouvelles occasions de rencontre.

Son « baptême du feu » fut un véritable défi. Organiser malgré un délai on ne peut plus court, la fête patronale de septembre.
Grâce à l'aide de nombreux bénévoles dont les membres de « *l'Etoile Mariolaise* », ces 2 jours aux couleurs de Mayotte furent une véritable réussite.
Ainsi, durant ce week-end des 6 et 7 septembre, sous un soleil généreux, de nombreux convives ont pu se retrouver autour d'un repas mahorais, pousser la chansonnette aux airs d'un karaoké et se plonger dans la culture de Mayotte, au travers d'un mariage typique avec maquillage et danses traditionnelles. Le tout au rythme des djembés d'une troupe folklorique mahoraise que nous ne remercierons jamais assez.

De son côté, là encore dans un souci de faire vivre la commune, l'association « *Mariol's Country* » a organisé le dimanche 5 octobre, une bourse aux vêtements très réussie.

D'autres manifestations se profilent....

Vous pourrez retrouver les affiches des divers événements à venir dans les commerces de Mariol qui comme toujours, soutiennent nos associations et participent activement aux festivités qu'elles organisent.
Merci à eux, aux associations et à l'ensemble des bénévoles, qui toute l'année, s'efforcent d'animer notre beau village.

AGENDA

10 novembre : Soupe aux choux « Comité d'Animation »
11 novembre : Comémoration Armistice du 11 Novembre
15 novembre : Repas et Bal « Mariol Country »
30 novembre : Bourse aux jouets « Etoile Mariolaise »
6 décembre : Repas CCAS
14 décembre : Marché de Noël « Comité d'Animation »
31 décembre : Repas dansant « Comité d'Animation »

Directeur de publication : Gérard Marsoni / Conception et réalisation : Julien Mallay - www.jimagein.fr / Impression : Allier Communication - www.allier-communication.com